

S.C.P G. SIMONIN E. LE MAREC
Huissiers de Justice associés

54, rue Taitbout - 75009 PARIS
Tél. 01 48 78 96 96 - Fax 01 48 78 32 36
e-mail : simonin-lemarec-juridique@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SIX ET LE TRENTE MAI

A LA DEMANDE DE :

L'Association "La Périféérique", association loi 1901, dont le siège est 37, rue de la Grange aux Belles à PARIS (75010), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés en cette qualité,

LESQUELS M'ONT EXPOSE :

Qu'ils souhaitaient pratiquer, grandeur nature, à un test de temps de trajet comparatif de divers modes de transport et particulièrement comparatif entre l'automobile et le vélo.

Qu'ainsi, il a été organisé ce jour un trajet entre la Mairie de Clichy (92) et la Mairie de Gentilly (94).

Que ce test a été intitulé « Coeur ou Moteur ? »

Qu'il nous était demandé de procéder au contrôle de la réalisation de ce test.

DEFERANT A CETTE DEMANDE :

Je, **Gérald SIMONIN**, Huissier de Justice
associé de la S.C.P. SIMONIN - LE MAREC
Huissiers de Justice près le Tribunal de
Grande Instance de PARIS, demeurant
54, rue Taitbout à PARIS
(75009) soussigné :

CERTIFIE nous être transportés ce jour à la Mairie de Clichy, où étant, il a été procédé comme suit :

A huit heures trente, un automobiliste, un cycliste, un roller et un piéton empruntant les transports en commun et équipé d'une trotinette, ont quitté la Mairie au top départ.

Le départ a été donné par Monsieur le Maire de Clichy, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, chaque concurrent se trouvant alors à pied et devant commencer par récupérer son moyen de transport.

La voiture a emprunté le boulevard périphérique pour un trajet total de 17 km.

Le cycliste et le roller ont traversé Paris pour un trajet direct de 12 km.

Les caractéristiques des parcours sont les suivantes :

- **DISTANCE PARCOURUE** :

Vélo : 12,3 km

(via Porte de Clichy, Place de la Madeleine, Denfert Rochereau, Porte de Gentilly)

Voiture : 17,1 km

(via Porte d'Asnières, Porte de Gentilly)

- **NOM DES PARTICIPANTS** :

Vélo : Rémi Goguel

Roller : Eric Saurel

Voiture : Dimitri Dorès

Piéton en transports en commun (avec trotinette) : Benoît Menard

- **VEHICULES UTILISES** :

- VOITURE : Renault Scénic Diesel

- VELO : Décathlon Triban Road 7

- **CHRONOMETRAGE DE MAIRIE A MAIRIE** :

Départ : 8 h30

Arrivée vélo : 9 h 10 (soit 40 min)

Arrivée roller : 9 h 10 (soit 40 min)

Arrivée piéton : 9 h 15 (soit 45 min)

Arrivée voiture : 9 h 35 (soit 65 min)

La carte des parcours est jointe au présent document.